

## *Projet sarthois de collège pionnier*

### **Principes**

Le collège que nous voulons est un établissement dans lequel tous les adultes se sentent collectivement responsables du devenir scolaire et global de chacun des élèves, en lien :

Avec les parents, premiers responsables,

Avec les professionnels travaillant normalement en partenariat avec l'école

Et avec tous les citoyens qui veulent participer à l'opération

Le collège que nous proposons est un établissement à part entière (EPLE)\*

- qui accueille normalement les élèves d'un secteur, sans sélectionner a priori des élèves dits « en difficulté ».
- qui s'engage à faire progresser chacun des élèves en prenant en compte de façon fine ses acquis à l'arrivée au collège dans des groupes formés en fonction des besoins.
- qui conduit les élèves aux objectifs de fin de collège (brevet des collèges) et les inscrit dans les procédures habituelles d'orientation vers le second cycle.
- qui fait vivre la différence (entre élèves et entre adultes) comme une complémentarité et une richesse en permettant à des groupes de conduire des projets sur la base de l'hétérogénéité.
- qui offre à chaque élève les conditions optimales pour un travail personnel encadré où la solidarité entre élèves peut s'exercer et où un professeur aide chacun à piloter ses apprentissages.
- qui rend chaque élève et chaque adulte acteur du projet avec des procédures instituées de concertation, de prise de décision, d'évaluation et de correction possible du dispositif mis en place.
- 

### **Besoins spécifiques**

Pour ce faire, nous avons besoin, (par ordre de priorité)

- d'enseignants volontaires, en accord avec ce qui précède et
  - qui acceptent de passer du temps au collège (4 jours pleins par semaine).
  - qui acceptent de prendre en charge des tâches diversifiées (enseignement, tutorat, conduite de projet).
  - qui acceptent de se concerter avec leurs collègues sur le contenu des enseignements et sur l'ensemble de la vie dans le collège.
  - qui acceptent de soumettre leur travail à la critique collective et bienveillante de l'équipe pour une amélioration permanente des pratiques.
- aux profils complémentaires

- Jeunes et moins jeunes
  - Hommes et femmes
  - Spécialistes dans des domaines divers (un référent par discipline, un pour l'informatique, un pour la conduite des projets, un pour les contacts avec les entreprises, etc.....), chacun remplissant dans l'équipe une mission précise, dépassant le cadre habituel de sa discipline, indispensable au bon fonctionnement de l'ensemble.
- de personnels non enseignants également volontaires qui pourront donner une dimension éducative à leur travail et s'intégrer dans l'équipe collective des adultes. (nécessité de cohérence, respect collectif accordé aux personnels de service).
  - d'un équipement informatique performant et conséquent. Cet équipement n'est pas indispensable à l'esprit du projet. Il est cependant très important et permettra de démultiplier l'efficacité du travail (apprentissage individualisé, aide à la lecture et à l'écriture, aide à la gestion et à la réalisation des projets, aide à l'évaluation et au pilotage des cursus des élèves, aide au pilotage général (gestion souple du temps, des salles, des groupes). Cet équipement devra intégrer un intranet pour l'information en temps réel des différents acteurs.
  - d'une architecture permettant des regroupements souples et différenciés d'élèves. Nous comprenons que dans les délais qui sont les nôtres, nous n'aurons pas de construction ad hoc ( !) mais il est important que le collège ne soit pas à l'étroit dans ses locaux pour que chaque groupe puisse avoir une salle fixe, avec possibilité d'y laisser du matériel, même si cette salle sert à des activités extérieures au groupe à certains moments.

### **Organisation pédagogique**

- Chaque élève sera affecté dans un groupe d'ancrage hétérogène (du point de vue des niveaux d'acquisition, de l'âge, des projets scolaires). Ce groupe de tutorat sera placé sous la responsabilité d'un adulte du collège (généralement enseignant, mais on peut aussi imaginer un groupe suivi par le CPE, le principal ou l'adjoint...). Cet adulte sera le référent de l'élève pour l'année; il sera le principal interlocuteur des parents; il encadrera le travail individuel de l'élève, l'aidera à faire des choix, encouragera les interactions positives entre les élèves de son groupe, assurera la médiation avec les autres professeurs en cas de besoin. Dans ce groupe l'élève trouvera sécurité conseil et soutien pour sa vie dans le collège que ce soit dans le domaine scolaire ou dans le domaine de ses relations avec les autres. (8 heures/semaine en moyenne).

- Chaque élève sera affecté de façon temporaire dans des groupes de besoin pour des apprentissages disciplinaires et/ou méthodologiques sur des compétences essentielles à tout élève pour la réussite de son parcours scolaire (12 heures/semaine en moyenne).
- Chaque élève participera à des projets de longue et/ou de courte durée dans lesquels il utilisera et accentuera des compétences dans des domaines divers: culturels, artistiques, scientifiques, techniques, sociaux, etc. ... Ils offriront aussi l'occasion de susciter de nouveaux apprentissages. Le rôle du tuteur sera déterminant pour aider l'élève à gérer son parcours au travers des projets. Ces projets auront des finalités extrascolaires. (8 heures/semaine en moyenne).

## Evaluation des apprentissages réalisés par les élèves

L'équipe pédagogique sait l'importance déterminante d'un feed-back fiable sur leur production renvoyée aux élèves (et à leur famille) pour l'efficacité des apprentissages ultérieurs. C'est un outil puissant de motivation – ou de démotivation – d'appropriation par l'élève de son cursus, de la gestion de son temps scolaire, de la construction de l'estime de soi. Nous y attachons une importance primordiale.

La question des modalités de l'évaluation est en cours d'élaboration. Le travail conduit cette année dans la classe expérimentale de Mulsanne nous permettra ou non d'utiliser les arbres de connaissances comme support global de l'image des apprentissages maîtrisés par chacun et du chemin parcouru pendant l'année. L'utilisation de ce logiciel rend indispensable l'installation de l'intranet et donc le câblage du collège, tout au moins d'un secteur.

## Moyens d'enseignement

Les calculs sont faits sur une base de 96 élèves et peuvent être facilement multipliés par deux ou par quatre suivant l'établissement qui sera choisi.

Pour 96 élèves :

	Nombre de groupes et effectif	Horaire hebdo par élève	Heures professeurs consommées	Équivalent heures-enseignement
Groupes de tutorat	8 groupes de 12	8 heures	64 heures	32 heures
Groupes d'apprentissage	4 groupes de 24	12 heures	48 heures	48 heures
Groupes de projets	5 groupes de taille variable	8 heures	40 heures	40 heures

Soit un total en présence d'élèves de 120 heures hebdomadaires

Par ailleurs chaque enseignant assure 4 heures de concertation soit 2 heures équivalent-enseignement.

Pour assurer tout cela, il faut 7.5 postes, arrondis à 8 (pour assurer à l'intérieur de l'équipe les remplacements de courte durée)

8 postes soit 144 heures répartis comme suit :

- 16 heures converties en 32 heures de concertation
- 32 heures, converties en 64 heures de tutorat et travail personnel encadré
- 48 heures de « cours »
- 40 heures de travail en projet

Soit : 136 heures.

Restent disponibles 8 heures pour les remplacements (utilisation annualisée).

A partir de ces calculs on a un rapport H/E\* de 1.5 (fourchette haute des collèges en Sarthe).

On arrive à 16 postes pour un collègue 200 (DHG\* de 272 heures).

Et 32 postes pour un collègue 400 (DHG de 544 heures).

H/E\* voir index

La dotation devra aussi intégrer des moyens habituels en surveillance, un poste de documentaliste et un poste de C.P.E.

La gestion du parc informatique nécessitera l'emploi d'une personne compétente, à plein temps et stable (pas un emploi-jeune).

La gestion des arbres de connaissances requiert un personnel plus rapidement formé (qui peut être un emploi-jeune).

Chaque enseignant sera dans le collège 4 jours (28 heures d'amplitude) pendant lesquels il assurera en moyenne :

- 12 heures d'enseignement et/ou de conduite de projet,
- 8 heures de tutorat/encadrement de travail personnel,
- 4 heures de concertation

Soit 24 heures contraintes.

Chaque enseignant sera libéré un jour par semaine pour son travail de préparation.

L'équipe travaille actuellement sur les listes de compétences et de connaissances à faire acquérir à tous les élèves, et leur articulation entre elles, en référence aux programmes nationaux. Elle prépare aussi une liste de projets à réaliser.

### **Profil des postes et formation des enseignants**

Le recrutement des professeurs pose le problème de la couverture de tous les besoins et de la complémentarité des enseignants entre eux, au-delà de leur diplôme.

Il faut absolument :

**Un référent par discipline**, professeur expérimenté, maîtrisant bien les programmes de collège, capable de gérer la progression sur l'ensemble du cursus du collège et garant des acquisitions des élèves dans la discipline concernée, que ces acquisitions soient faites de façon relativement classique (unités capitalisables) ou au travers des projets. C'est cet enseignant qui est le responsable des évaluations sommatives pour l'ensemble de la discipline sur l'ensemble du collège.

- Français, un spécialiste des questions d'acquisitions de lecture et écriture et si possible, un second pour les connaissances littéraires et le latin (?)
- Mathématiques
- Sciences
- Histoire et géographie
- Langues (autant que de langues étudiées)
- Musique

- Arts Plastiques
- Technologie
- Éducation physique et sportive

Ce qui fait déjà une douzaine d'enseignants.

Pour les autres professeurs l'idéal serait qu'ils soient capables d'un peu de polyvalence, à voir au cas par cas.

Nous avons besoin aussi que l'équipe compte un membre qui se sente intéressé par la prise en charge de l'un des aspects suivants :

- l'utilisation des TICE\*, dans la pratique professionnelle des enseignants et dans la classe
- les rapports avec l'extérieur
- la recherche pédagogique
- la coordination des chefs de projets
- la coordination des tuteurs (Le CPE ?)
- les relations avec les autres établissements innovants.

Pour la préparation et la **formation des enseignants** engagés dans le projet deux points sont nécessaires :

- Un mois de travail collectif avant la rentrée (juin 2001 par exemple).  
Ponctuellement, on pourra demander des interventions extérieures durant cette période. Des petits groupes pourront travailler de façon plus ponctuelle pendant les vacances.
- Un accompagnement dans la durée dans un groupe d'analyses des pratiques, sous la conduite d'un intervenant extérieur

### **Conditions de recrutement des enseignants**

Les enseignants sont recrutés sur profil.

Ils restent titulaires de leur ancien poste la première année. Au bout d'un an, ils choisissent ou non de rester et, si oui, ils sont alors nommés officiellement dans l'établissement innovant.